QUELQUES RÈGLES POUR LES PERSONNES AVEC TRAITEMENT DE RESTAURATION

Merci d'avoir opté pour le traitement avec repas, voici quelques règles simples pour vous permettre de passer un séjour agréable et pour nous permettre de mieux remplir nos fonctions, afin de vous fournir le meilleur service possible! ©

- -Les familles bénéficiant des repas peuvent éventuellement arriver au village avant 16 heures et commencer leur traitement directement avec le déjeuner le jour de l'arrivée.
- -Les demi-pensions peuvent choisir de commencer par le déjeuner ou le dîner le jour de leur arrivée et termineront TOUJOURS par le petit-déjeuner le jour de leur départ.
- -Les pensions complètes peuvent choisir de:
 - commencer par le déjeuner le jour de l'arrivée et finir par le petit-déjeuner le jour du départ
 - commencer par le dîner le jour de l'arrivée et finir par le déjeuner le jour du départ.

Nous vous demandons de libérer le logement au plus tard à 10h, afin que le personnel de nettoyage puisse préparer le mobil-home pour la famille qui entrera à 16h00, merci. Il y a la possibilité d'utiliser le dernier repas sous forme de panier-repas à emporter pour le voyage. (merci de nous prévenir avant 22 heures la veille du départ)

- -Les familles avec repas ont droit à un parasol assigné dans la première, deuxième ou troisième rangée (sous réserve de disponibilité), le numéro du parasol sera communiqué lors du check-in et choisi par le personnel selon les exigences internes. Les changements ou demandes d'un numéro particulier peuvent entraîner un éventuel supplément.
- -Le menu du jour sera remis à l'enregistrement pour le jour d'arrivée et au petit déjeuner pour tous les autres jours. Veuillez vous assurer que vous avez rempli et renvoyé le menu au plus tard à 11 heures. Toute absence ou retard peut entraîner l'absence des plats souhaités et/ou décrits.
- -Le petit-déjeuner se déroule dans la salle à manger à partir de 8 heures et est de style italien. Il comprend ce qui est écrit dans le devis reçu et les éventuels suppléments DOIVENT ÊTRE PAYÉS À LA FIN DU REPAS
- -Le déjeuner a lieu dans la salle du restaurant de 12h30 à 13h45. Il comprend ce qui est écrit dans le devis reçu et les suppléments éventuels DOIVENT ÊTRE PAYÉS À LA FIN DU REPAS
- -Le dîner a lieu au restaurant de 19h30 à 20h45. Il comprend ce qui est écrit dans le devis reçu et les suppléments éventuels DOIVENT ÊTRE PAYÉS À LA FIN DU REPAS
- -En dehors de ces horaires, il ne nous sera pas possible de servir les repas, sauf aux clients qui ont déjà été pris place aux horaires prévus.
- -En cas de retard important, merci de nous prévenir rapidement afin qu'un plat froid soit mis de côté.
- -Tous les repas peuvent également être emportés. Le petit-déjeuner peut être emporté directement le matin, tandis que le déjeuner et/ou le dîner à emporter doivent être indiqués sur la feuille de repas préalablement remplie et retournée.
- -En cas de demande de plats à emporter, veuillez le préciser sur la feuille remise avec le mot ASPORTO.
- -Les plats à emporter doivent être retirés au restaurant à 12h30 pour le déjeuner et à 19h30 pour le dîner.
- -L'emplacement de la table pendant les différents repas peut ne pas être toujours la même pour permettre à chacun de profiter des différentes positions.
- -Les menus de la pension comprennent ce qui est indiqué dans le devis et les suppléments éventuels DOIVENT ÊTRE PAYÉS À LA FIN DU REPAS. De plus, AUCUN SUPPLEMENT NE POURRA ÊTRE MIS SUR LES CHAMBRES.
- -Les allergies et/ou intolérances doivent être communiquées avant la réservation. Au cas où le personnel n'en aurait pas été dûment informé, la direction se réserve le droit de révoquer le service de pension si ce dernier ne sera pas en mesure de garantir la sécurité pour le client des repas servis, en annulant les réductions et/ou les services supplémentaires obtenus sur le devis (les services de pension ayant droit à des réductions et services exclusifs et/ou supérieurs, si applicable).
- -Si une famille en pension complète décide de renoncer à un repas, pour quelque raison que ce soit, il ne nous sera pas possible de rembourser le repas, qui sera considéré comme perdu.

Merci beaucoup pour votre collaboration et bonnes vacances. ©